



DURÉE DE L'ACTION

- 8 mois : 840h en centre.
315h en entreprise.
- La durée peut être personnalisée en fonction des résultats du positionnement.

DATES DE FORMATION

Site de Chalons En Champagne :

Du 30/09/2024 au 06/06/2025

Site de Reims :

Du 12/11/2024 au 17/07/2025

VOIE DE FORMATION

Formation professionnelle continue

ACCESSIBILITE PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être proposé pour faciliter leurs parcours.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent handicap au 03.26.68.66.11

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- **16 modules « cœur de métier »** correspondant aux 3 CCP de l'ouvrier du paysage :
 - Entretien un espace paysager.
 - Végétaliser un espace paysager.
 - Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager.
- **Modules d'accompagnement au projet de certification et d'insertion professionnelle :**
Périodes d'application en entreprise, habilitation électrique H0B0, SST, Techniques de Recherche d'Emploi et préparation à la certification (dont jurys blancs).

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

Formation en lien avec les CCP validés de niveau 4 et plus.

DEBOUCHES POSSIBLES

Jardinier, jardinier d'espaces verts, jardinier paysagiste, ouvrier des espaces verts, ouvrier paysagiste, agent d'entretien des parcs et jardins...

MODALITÉS D'ALTERNANCE

- 3 périodes en entreprise.
- Évaluation sur le lieu de stage par le formateur référent et le tuteur.
- Livret de suivi des acquis en entreprise.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel.
- Alternance de période en centre et en entreprise.
- Alternance de mises en situation et d'apports théoriques.
- Plateaux techniques équipés (Parc arboré de 5000m²).
- Mise à disposition des EPI.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'ACTION

- Questionnaires de satisfaction
- Bilan intermédiaire et final de l'action
- Taux de satisfaction : **84%**
- Taux de réussite du Titre : **55%**
- Taux de réussite de deux CCP ou plus : **61,5%**

PRÉREQUIS

- Communiquer en français (Oral/Écrit)
- Utiliser les règles de base de calcul et de raisonnement mathématiques
- Aucune contre-indication à la pratique de travaux paysagers

COÛT DE LA FORMATION

Formation financée dans le cadre d'un marché avec le Conseil Régional + Financement FSE possible.
Aucun coût de formation.

INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION ET LES FINANCEMENTS

- Formation financée dans le cadre d'un marché avec le Conseil Régional + Financement FSE possible
- Rémunération possible par France Travail (AREF) ou par la Région GRAND EST (LAREMU)



CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Demandeur d'emploi ayant validé un projet professionnel. (Pas de niveau, public sortant de CPP prioritaire)
- Prescription par France Travail, Mission Locale ou Cap Emploi.

MODALITÉS D'ACCES DES DEMANDEURS

- Entretien + tests de positionnement.
- Délais d'accès à l'action : informations collectives et entretiens individuels en Juin, Juillet et début Septembre 2023 (site de Châlons En Champagne)
- Délais d'accès à l'action : informations collectives et entretiens individuels en septembre, octobre, début novembre 2023 (Site de REIMS)

